



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 18 novembre 2023 – Saint Georges les Baillargeaux

RAPPORT MORAL 2023

Monsieur le préfet,

Messieurs et Madame les parlementaires,

Mesdames et messieurs les présidents,

Mes cher(e)s collègues,

Mesdames et messieurs les partenaires et structures invitées,

Mesdames, Messieurs en vos grades et fonctions,

Je tiens d'abord à vous remercier très chaleureusement de votre présence. Votre présence nombreuse témoigne de l'intérêt que vous portez à notre organisation et aux maires ruraux...

Je suis ravi de constater que notre association connaît une croissance significative. De 21 communes en 2020, nous sommes fiers d'accueillir aujourd'hui 125 communes rurales de la Vienne, soit environ deux tiers de ces communes rurales du département, illustrant un soutien grandissant et une adhésion forte à notre cause.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chacun d'entre vous pour le renouvellement de votre confiance ou pour avoir rejoint nos rangs cette année.

L'Association des Maires Ruraux de France – AMRF - est constituée d'associations départementales, comme la nôtre, qui quadrillent tout le territoire national permettant de partager les problématiques spécifiques du milieu rural.

Grâce à cet esprit militant, l'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3.500 habitants, partout en France.

Nous assurons ainsi la représentation des maires ruraux auprès des interlocuteurs publics du département, des services déconcentrés notamment -Préfecture, Conseil Départemental, Inspection d'Académie, Gendarmerie, ... et des partenaires de services.

Avec le bureau de notre Association des Maires Ruraux de la Vienne (AMR 86), nous faisons en sorte d'être une source d'informations régulière avec une mobilisation très réactive.

L'association s'engage au quotidien – au niveau local et national – pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

C'est avec une immense satisfaction que je partage avec vous aujourd'hui les actions marquantes de l'AMR 86 pour l'année écoulée.

Nous assurons régulièrement votre représentation au niveau de l'ensemble des acteurs publics afin de porter la voix si particulière du milieu rural. Notre force résulte de nos particularités qui s'appuient sur notre volonté, notre engagement, notre spécificité où le maire est à la fois l'élu, avec sa fonction régaliennne, le technicien qui doit apporter son avis d'urbaniste, d'acheteur, etc..., le confident qui doit rassurer le concitoyen pour des problèmes personnels.

Aussi, nous rappellerons quelques actions menées au cours de l'année écoulée.

La plus importante de notre participation a été d'être aux côtés de la Première ministre Elisabeth Borne lors de la présentation du plan France Ruralités le 15 juin dans le montmorillonnais.

Nous avons participé également aux travaux du congrès national de l'AMRF afin de partager notre expérience tout en se nourrissant des savoir-faire de nos collègues des autres départements. Nous avons également été régulièrement aux côtés des différents services notamment Justice, Gendarmerie, Santé, Sport... pour examiner les particularités de nos territoires.

Notre précédente AG a été marquée par des décisions majeures qui se traduisent dans les faits.

L'adoption unanime d'une motion pour la création d'une formation en contrat de professionnalisation destinée aux secrétaires de mairie en milieu rural. Cette initiative a déclenché des rencontres fructueuses avec des acteurs clés, tel que M. Le préfet et Edouard Renaud, président du centre de gestion. D'ailleurs, M. Renaud aura l'honneur de présenter plus en détail le Diplôme Universitaire mise en place récemment.

Nous avons été aussi parties prenantes de la 2ème édition de la Pride rurale organisée par l'association Fiertés rurales qui a rassemblé 1500 personnes et contribue à rendre visible des communautés LGBT et renforcer le vivre ensemble en milieu rural.

Notre volonté d'être au plus prêt de vous s'est traduite par des réunions dans chaque EPCI et communauté d'agglo.

Notre association fonctionne entièrement grâce au bénévolat de ses membres du Bureau, démontrant notre engagement profond envers notre mission : "Nous sommes des maires au service des maires."

Un salut particulier aux membres dévoués de notre Bureau présents ce matin. Leur engagement bénévole est le pilier de notre action, et je les remercie sincèrement pour leur dévouement au service des maires ruraux et de l'intérêt général, transcendant toute considération partisane ou politique.

Notre secrétaire Bernard Héneau, interviendra pour présenter notre rapport d'activité, un document dense qui reflète l'intensité de notre action au cours de l'année écoulée.

J'aurai pu développer les principaux axes des réussites et des acquis de cette année obtenus par l'AMRF mais je laisserai le soin de ces développements à Michel Fournier, le président national de l'AMRF.

Je voudrais néanmoins vous préciser quelques points qui méritent votre attention. Ils constituent des sujets sur lesquels votre association départementale est particulièrement vigilante.

A mes côtés, le bureau de l'AMR 86 restera très attentif à :

- La mise en œuvre du ZAN -Zéro Artificialisation Net. La révision ou la construction des PLUi et des outils d'urbanisme ne doivent pas être plus contraignants pour les communes rurales et malgré quelques points que nous avons défendus, il faudra poursuivre à faire entendre la voix particulière de nos communes pour assurer notre avenir.
- Également, la mise en œuvre des ZAEr – zone d'accélération des énergies renouvelables se fait en demandant aux maires de dresser des cartes communales. Quelle ignorance ou quelle reconnaissance que de vouloir nous demander au maire de se transformer en spécialiste de la cartographie numérique alors que nous croulons déjà sous les contraintes administratives. Plus globalement, précisons notre interrogation sur une demande d'accélération du développement de l'éolien dans certains secteurs -tout le sud vienne notamment – où la puissance des parcs existants dépassent les obligations demandées dans le PCAET...avec des rejets exprimés maintenant clairement par les populations. Également, nos communes subissent les travaux menés par des entreprises qui se comportent le plus souvent en maître du terrain qui n'est pas le leur, en nous dégradant le réseau routier...
- Il est nécessaire de nous interroger sur l'augmentation des charges et la maîtrise des dépenses que nous devons réaliser. Sans remettre en cause les charges de centralité, il y a des charges de la ruralité que la DGF ne prend pas en compte. L'existence de chemins, le petit patrimoine, une surface souvent importante génèrent des charges spécifiques qui devraient être prises en compte...
J'en profite pour être le relai pour demander, notamment, la réforme de la fiscalité locale de IFR avec l'octroi de 50 % qui reviennent à la commune.
- Je laisserai le soin à notre président de développer les différents points et thématiques sur lesquels l'AMRF est engagée...

Je souhaite maintenant terminer en exprimant ma gratitude envers tous les intervenants qui se succéderont ce matin pour aborder des sujets essentiels. Leur participation active contribuera à faire de cette Assemblée Générale une réussite collective.

En conclusion, je tiens à remercier nos partenaires, Panneau-Pocket, MNT, Aesio, Axa, Groupe Dom Plus, pour leur soutien continu et leur présence aujourd'hui.

L'AMR 86 est une association militante qui se consacre prioritairement aux questions de la ruralité et des territoires ruraux.

Notre action repose sur votre confiance, et nous continuerons à œuvrer ensemble pour un avenir rural fort et prospère.

Je vous remercie.